



## ASSURANCE AUTO CLASSIQUE

### POUR QUELS ASSURES

Toute personne physique âgée d'au moins 21 ans, titulaire d'un permis national, en cours de validité et en rapport avec le véhicule à assurer, délivré par un état de l'Union Européenne et justifiant d'une assurance Auto en cours ces 3 dernières années et d'un coefficient de bonus  $\leq 1$ .

**LA ZONE GEOGRAPHIQUE :** Assurance en France Métropolitaine hors DOM-TOM, Monaco, Corse.

### LES VEHICULES

Tous véhicules 4 roues  $\leq 3,5T$  de Groupe  $\leq 36$  et/ou de Classe  $\leq P$  à l'exclusion des véhicules à usage professionnel, taxis, ambulances, camping-cars, véhicules de collection ou de compétition

**USAGE :** PRIVE - PRIVE/TRAJETS TRAVAIL - AFFAIRES - TOUS DEPLACEMENTS

### LES AVANTAGES PRODUIT

- Reprise des antécédents du véhicule à garantir si celui-ci est assuré depuis plus de 23 mois
- Tarif spécial bon conducteur (-15%) si bonus à 50% depuis plus de 3 ans
- Réduction tarifaire pour les breaks et monospaces.
- Remboursement au prix d'acquisition des véhicules mis en circulation depuis moins de 12 mois
- Possibilité de désigner le conjoint/concubin sans majoration si permis > 3 ans
- Les résiliés Compagnie pour non-paiement de prime

### LES FORMULES DE GARANTIES

**Formule 1 : Responsabilité Civile + Défense Pénale et Recours Suite à un Accident + Protection Juridique**

**Formule 2 : F1 + Vol + Incendie + Bris de Glace**

**Formule 3 : F2 + Dommages Tous Accidents**

### LES OPTIONS

- Une assistance sans franchise kilométrique en cas de panne, d'accident, de crevaison, de vol ou de tentative de vol, **incluant un véhicule de remplacement pour toute durée d'immobilisation supérieure à 48h (3 jours suite à une panne, 5 jours suite à un accident et 15 jours suite à un vol du véhicule)**
- Garantie du conducteur jusqu'à 600.000€
- Garantie accessoires hors série et contenu

### LES FRANCHISES

- En Vol/Incendie et Dommages, franchise de 225€ à 475€ maxi
- Bris de glace, optiques de phares, glaces latérales et lunette arrière, franchise de 65€ à 140€
- Conduite Exclusive : 750 € sauf conducteur désigné

### PERIODE DE REFERENCE

Les 36 derniers mois (sinistres déclarés ou occasionnés en Auto ou en Moto avec un véhicule appartenant ou non à l'assuré, retrait ou annulation de permis, résiliation par un assureur)

### LES CONDITIONS PARTICULIERES

- Maximum 2 sinistres matériels et/ou corporels non responsables
- Maximum 1 matériel responsable
- Aucun sinistre corporel responsable
- Pas d'annulation, retrait, suspension de permis > à 3 mois
- Pas de résiliation par un précédent assureur sauf non paiement de prime
- Aucune condamnation pour usage de stupéfiants, délit de fuite ou refus d'obtempérer

Produit Auto Haut de Gamme au Verso 

Document non contractuel  
4\_Produits\_Auto 0420

## ASSURANCE AUTO HAUT DE GAMME

### POUR QUELS ASSURES

Toute personne physique âgée d'au moins 30 ans, titulaire d'un permis national, en cours de validité et en rapport avec le véhicule à assurer, délivré par un état de l'Union Européenne et justifiant d'une assurance Auto en cours ces 3 dernières années et d'un coefficient de bonus  $\leq 0,80$ .

**LA ZONE GEOGRAPHIQUE :** Assurance en France Métropolitaine hors DOM-TOM, Monaco, Corse.

### LES VEHICULES

Tous véhicules 4 roues  $\leq 3,5T$  de Groupe  $> 36$  et/ou de Classe  $> P$ , dont la valeur est inférieure à 100K€ pour les véhicules neufs et jusqu'à 120K€ pour les véhicules d'occasion, à l'exclusion des véhicules à usage professionnel, taxis, ambulances, camping-cars, véhicules de collection ou de compétition.

**USAGE :** Privé - Privé/Trajets Travail - Affaires - Tous déplacements

### LES AVANTAGES PRODUIT

- Reprise des antécédents du véhicule à garantir si celui-ci est assuré depuis plus de 23 mois
- Tarif spécial bon conducteur (-15%) si bonus à 50% depuis plus de 3 ans
- Remboursement au prix d'acquisition des véhicules mis en circulation depuis moins de 12 mois
- Possibilité de désigner le conjoint sans majoration si âgé de plus de 30 ans et titulaire du permis depuis plus de 3 ans

### LES FORMULES DE GARANTIES

**Formule 1 : Responsabilité Civile + Défense Pénale et Recours Suite à un Accident + Protection Juridique**

**Formule 2 : F1 + Vol + Incendie + Bris de Glace**

**Formule 3 : F2 + Dommages Tous Accidents**

### LES OPTIONS

- Une assistance sans franchise kilométrique en cas de panne, d'accident, de crevaison, de vol ou de tentative de vol, **incluant un véhicule de remplacement pour toute durée d'immobilisation supérieure à 48h (3 jours suite à une panne, 5 jours suite à un accident et 15 jours suite à un vol du véhicule)**
- Garantie du conducteur jusqu'à 600.000€
- Garantie accessoires hors série et contenu

### LES FRANCHISES

- En Vol/Incendie et Dommages, franchise de 475€ maxi
- Bris de glace, optiques de phares, glaces latérales et lunette arrière, franchise de 140€
- Conduite Exclusive : 750 € sauf conducteur désigné

### PERIODE DE REFERENCE

Les 36 derniers mois (sinistres déclarés ou occasionnés en Auto ou en Moto avec un véhicule appartenant ou non à l'assuré, retrait ou annulation de permis, résiliation par un assureur)

### LES CONDITIONS PARTICULIERES

- Maximum 2 sinistres matériels et/ou corporels non responsables
- Maximum 1 sinistre matériel
- Aucun sinistre corporel responsable
- Pas d'annulation, retrait, suspension de permis  $>$  à 3 mois,
- Pas de résiliation par un précédent assureur sauf non paiement de prime (=acceptation en paiement annuel)
- Aucune condamnation pour usage de stupéfiants, délit de fuite ou refus d'obtempérer

## ASSURANCE AUTO JEUNES ASSURES

### POUR QUELS ASSURES

Toute personne physique âgée d'au moins 18 ans, titulaire d'un permis national, en cours de validité et en rapport avec le véhicule à assurer, délivré par un état de l'Union Européenne.

**LA ZONE GEOGRAPHIQUE :** Assurance en France Métropolitaine hors DOM-TOM, Monaco, Corse.

### LES VEHICULES

Tous véhicules 4 roues  $\leq 3,5T$  de puissance  $\leq 90$  CV DIN. A l'exclusion des véhicules à usage professionnel, taxis, ambulances, camping-cars, véhicules de collection ou de compétition, cabriolets, camionnettes, modèles sports, 4x4.

**USAGE :** Privé - Privé/Trajets Travail - Affaires - Tous déplacements

### LES AVANTAGES PRODUIT

- Réduction tarifaire multi-contrats
- Remboursement au prix d'acquisition des véhicules mis en circulation depuis moins de 12 mois
- Possibilité de désigner le conjoint

### LES FORMULES DE GARANTIES

**Formule 1 : Responsabilité Civile + Défense Pénale et Recours Suite à un Accident + Protection Juridique**

**Formule 2 : F1 + Vol + Incendie + Bris de Glace**

**Formule 3 : F2 + Dommages Tous Accidents**

### LES OPTIONS

- Une assistance sans franchise kilométrique en cas de panne, d'accident, de crevaison, de vol ou de tentative de vol, **incluant un véhicule de remplacement pour toute durée d'immobilisation supérieure à 48h (3 jours suite à une panne, 5 jours suite à un accident et 15 jours suite à un vol du véhicule)**
- Garantie du conducteur jusqu'à 600.000€
- Garantie accessoires hors série et contenu

### LES FRANCHISES

- En Vol/Incendie et Dommages, franchise de 250€ à 565€
- Bris de glace, optiques de phares, glaces latérales et lunette arrière, franchise de 75€ à 140€
- Conduite Exclusive : 750 € sauf conducteur désigné

### PERIODE DE REFERENCE

Les 36 derniers mois (sinistres déclarés ou occasionnés en Auto ou en Moto avec un véhicule appartenant ou non à l'assuré, retrait ou annulation de permis, résiliation par un assureur)

### LES CONDITIONS PARTICULIERES

- Coefficient de bonus  $\leq 1$
- Maximum 1 sinistre matériel ou corporel non responsable
- Maximum 1 sinistre matériel responsable
- Aucun sinistre corporel responsable
- Pas d'annulation, retrait, suspension de permis  $>$  à 3 mois
- Pas de résiliation par un précédent assureur sauf non paiement de prime (=acceptation en paiement annuel)
- Aucune condamnation pour usage de stupéfiants, délit de fuite ou refus d'obtempérer

Produit Auto Risques Aggravés au Verso 



## ASSURANCE AUTO - RISQUES AGGRAVÉS

### POUR QUELS ASSURES

Toute personne physique âgée d'au moins 23 ans, titulaire d'un permis français en rapport avec le véhicule à assurer, justifiant au minimum de 3 ans de permis et ayant été assuré au moins 24 mois dans les 3 dernières années en France sans interruption.  
Coefficient de bonus/malus  $\leq 3,50$ .

**LA ZONE GEOGRAPHIQUE :** Assurance en France Métropolitaine hors DOM-TOM, Monaco, Corse.

### LES VEHICULES

Tous véhicules 4 roues  $\leq 3,5T$  de Groupe  $\leq 36$  et/ou de Classe  $\leq P$  à l'exclusion des véhicules à usage professionnel, taxis, ambulances, camping-cars, véhicules de collection ou de compétition.

**USAGE :** Privé - Privé/Trajets Travail - Affaires - Tous déplacements

### LES AVANTAGES PRODUIT

- Reprise des antécédents du véhicule à garantir si celui-ci est assuré depuis plus de 23 mois
- Jusqu'à 5 sinistres matériels et/ou corporels non responsables
- Jusqu'à 4 sinistres matériels responsables
- Maximum 1 corporel responsable
- Annulation, retrait, suspension de permis  $\leq 24$  mois sans récidive (excès de vitesse, perte de points ...)
- Condamnation pour conduite en état d'ébriété si taux  $\leq 2$  gr/l sang ou 1 mg/l air expiré
- Condamnation pour conduite sous l'emprise de stupéfiants
- Résiliation par un précédent assureur pour fausse déclaration, non-paiement, fréquence de sinistres...
- Tarif spécial bon conducteur (-15%) si bonus à 50% depuis plus de 3 ans
- Réduction tarifaire multi-contrats
- Remboursement au prix d'acquisition des véhicules mis en circulation depuis moins de 12 mois

### LES FORMULES DE GARANTIES

**Formule 1 : Responsabilité Civile + Défense Pénale et Recours Suite à un Accident + Protection Juridique**

**Formule 2 : F1 + Vol + Incendie + Bris de Glace**

**Formule 3 : F2 + Dommages Tous Accidents**

### LES OPTIONS

- Une assistance sans franchise kilométrique en cas de panne, d'accident, de crevaison, de vol ou de tentative de vol, **incluant un véhicule de remplacement pour toute durée d'immobilisation supérieure à 48h (3 jours suite à une panne, 5 jours suite à un accident et 15 jours suite à un vol du véhicule)**
- Garantie du conducteur jusqu'à 600.000€
- Garantie accessoires hors série et contenu

### LES FRANCHISES

- En Vol/Incendie et Dommages, franchise de 250€ à 575€
- Bris de glace, optiques de phares, glaces latérales et lunette arrière, franchise de 150€
- Conduite Exclusive : 750 € sauf conducteur désigné

### PERIODE DE REFERENCE

Les 36 derniers mois (sinistres déclarés ou occasionnés en Auto ou en Moto avec un véhicule appartenant ou non à l'assuré, retrait ou annulation de permis, résiliation par un assureur)

### LES CONDITIONS PARTICULIERES

- Aucun délit de fuite ou refus d'obtempérer
- **Exclusion** si récidive alcoolémie ou stupéfiants

**PROFILS ET CONDITIONS D'ACCEPTATION  
AUTO**

	CLASSIQUE	HAUT DE GAMME	JEUNES ASSURÉS	RISQUES AGGRAVÉS
Age de l'Assuré	≥ 21	≥ 30	≥ 18	≥ 23
Groupe/Classe du véhicule	Groupe ≤ 36 et/ou Classe ≤ P	Gr > 36 et/ou Cl > P Neuf < 100K€ Occas. < 120K€	Permis < 3 ans : ≤ 90 CV DIN *	Groupe ≤ 36 et/ou Classe ≤ P
Permis en cours de validité	Permis national, en cours de validité et en rapport avec le véhicule à assurer, délivré par un état de l'Union Européenne			B Français
Véhicule	Tous véhicules 4 roues ≤ 3,5T. <b>Sont exclus</b> : les véhicules à usage professionnel (taxis, ambulances), camping-cars, véhicules de collection ou de compétition et en * <u>Jeunes assurés</u> : cabriolets, camionnettes, modèles sport, 4x4.			
Titulaire Carte Grise	Assuré – Conjoint/concubin – Parents – Société – Société de leasing, LOA ou LLD			
Zone Géographique	France Métropolitaine hors DOM-TOM, MONACO et CORSE			
Usage	Privé - Privé/Trajet - Affaires - Tous déplacements			
<b>ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE AUTO ET DECLARATIONS AU COURS DES 36 DERNIERS MOIS</b>				
Mois d'assurance AUTO en France en continu	≥ 12	≥ 36	≥ 0	≥ 24
Années de permis	≥ 3	≥ 3	≥ 0 et < 3	≥ 3
Coefficient Bonus/Malus AUTO	≤ 1	≤ 0,80	≤ 1	≤ 3,5
<b>CONDUCTEURS DESIGNES : CONJOINT/CONCUBIN OU AUCUN SI CG SOCIETE</b>				
Age de l'Assuré	≥ 18	≥ 30	≥ 18	≥ 23
Années de permis	≥ 0	≥ 3	≥ 0	≥ 3
<b>SUSPENSION, ANNULATION, RETRAIT DE PERMIS ≥ 3 MOIS</b>				
Excès de vitesse - Perte de points - Autres infractions	REFUS			≤ 24 mois
Alcoolémie OU Stupéfiants	REFUS			ACCEPTÉ sans récidive
Délit de fuite - Refus obtempérer	REFUS			
<b>Récidives</b> (Retrait ou Annulation de permis et Alcoolémie)	REFUS			REFUS Si l'élément aggravant déclaré est une récidive
<b>RESILIATION PAR UN ASSUREUR</b>				
Non-paiement de prime	Accepté en Mensuel ou Semestriel si antécédents ≥ 24 mois sinon paiement Annuel	Accepté en paiement Annuel	Accepté en paiement Annuel	Accepté en paiement Annuel
Fausse déclaration	REFUS			ACCEPTÉ
Fréquence de sinistres	REFUS			ACCEPTÉ
Autres Aggravations	REFUS			
<b>SINISTRES EN AUTO OU MOTO EN TANT QUE CONDUCTEUR AVEC UN VEHICULE APPARTENANT OU NON A L'ASSURE</b>				
Matériels et/ou Corporels non Responsables	≤ 2	≤ 2	1	≤ 5
Matériels Responsables	1	1	1	≥ 1 et ≤ 4 ou ≤ 2 si Alcoolémie
Corporels Responsables	0	0	0	1 ou 0 si Alcoolémie

**GARANTIES ET FRANCHISES AUTO**

<b>GARANTIES</b>	<b>Responsabilité Civile + Défense Pénale et Recours Suite à Accident + Protection Juridique</b>			
	<b>Vol – Incendie – Bris de Glace</b>			
	<b>Dommages Tous Accidents</b>			
<b>OPTIONS</b>	<b>XENASSUR Assistance</b>			
	<b>Assurance Conducteur</b>			
	<b>Assurance Accessoires et Contenu</b>			
<b>FRANCHISES</b>	<b>AUTO CLASSIQUE</b>	<b>AUTO HAUT DE GAMME</b>	<b>AUTO JEUNES ASSURÉS</b>	<b>AUTO RISQUES AGGRAVÉS</b>
<b>Conduite exclusive</b>	750€ sauf pour le conducteur désigné			
<b>Bris de Glace</b>	≥ 65€ et ≤ 140€	140€	≥ 75€ et ≤ 140€	≥ 75€ et ≤ 150€
<b>Vol et Incendie</b>	≥ 225€ et ≤ 475€	475€	≥ 250€ et ≤ 565€	≥ 250€ et ≤ 575€
<b>Dommages Tous Accidents</b>	≥ 225€ et ≤ 475€	475€	≥ 250€ et ≤ 565€	≥ 250€ et ≤ 575€
<b>XENASSUR Assistance</b>	Sans franchise kilométrique en cas de panne, d'accident, de crevaison, de vol ou de tentative de vol, <b>incluant un véhicule de remplacement pour toute durée d'immobilisation supérieure à 48h (3 jours suite à une panne, 5 jours suite à un accident et 15 jours suite à un vol du véhicule)</b>			
<b>Assurance Conducteur</b>	10% IPP			
<b>Assurance Accessoires et Contenu</b>	10% du plafond			
<b>DIVERS</b>				
<b>Remboursement valeur de remplacement des véhicules mis en circulation depuis – de 12 mois</b>	En Dommages et en Vol (sauf location longue durée, LOA et crédit bail)			